

-POV- QUAND J'AI FAIT MA DEMANDE DE BOURSE OU DE LOGEMENT

DOSSIER SOCIAL
JUSQU'AU
31/05
ÉTUDIANT



Le Dossier Social Étudiant est la démarche incontournable pour pouvoir bénéficier d'une bourse ou d'un logement Crous. Il est à déposer avant le 31 mai.



jedemandemabourse.lescrous.fr